



le petit journal de Cheffois

FLASH
INFO

Mars 2022

Séances de variétés du
foyer des Jeunes « les
copains d'abords »

Pensez à réserver au
06-48-71-13-56



Rappel

Influenza aviaire

Merci de respecter les
mesures de confinement
des volailles jusqu'à
nouvelle ordre.



Nouveauté !

Retrouvez l'association
Histoire Culture et
Patrimoine sur Facebook !



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 1er FÉVRIER 2022

Renouvellement de la convention d'occupation du domaine public

La commune décide de renouveler la convention et la gratuité de l'occupation du domaine public pour M. Eddy BELDAME sur le parking de l'Espace de la Vallée Verte concernant l'installation d'une vente ambulante.

Déclassement et aliénation La Courtinière

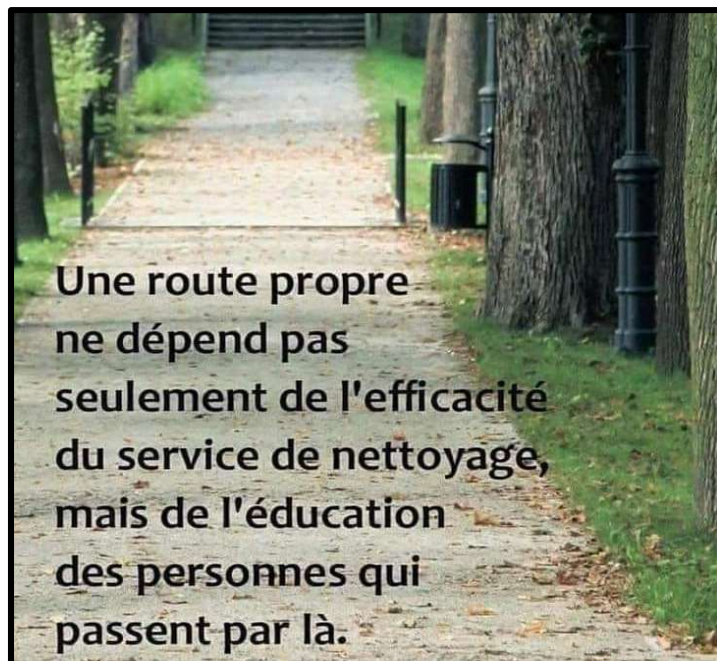
A la demande d'un administré, il est nécessaire de régulariser une situation au lieu-dit La Courtinière. Le conseil municipal accepte donc de déclasser et vendre une portion de voie communale au prix de 2.50€ / m2. Les fonctions de desserte et de circulation n'étant pas altérées.

Les frais de géomètre et de notaire restent à la charge du demandeur.

Sujets divers

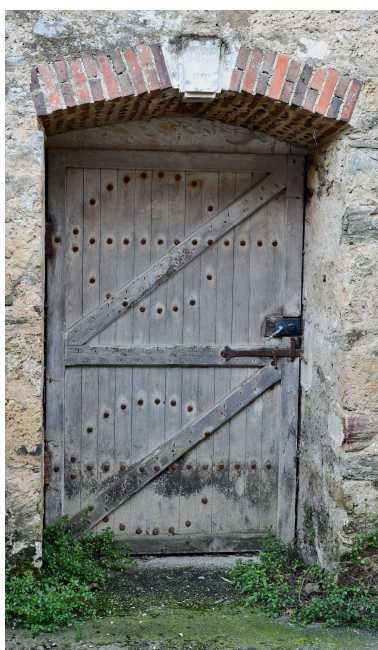
- Depuis le mois de janvier 2022, la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) a lancé un nouveau processus de détection des constructions ou aménagements non déclarés à l'aide de prises de vues aériennes de l'IGN. Dans un premier temps, la reconnaissance d'images se portera sur la détection des piscines non-déclarées puis sur les bâtiments. Un courrier sera envoyé par la DGFIP à chaque propriétaire lorsqu'une anomalie sera détectée sur la parcelle. Nous conseillons à chaque administré de régulariser leur situation en déposant auprès du service urbanisme de la mairie une déclaration préalable ou un permis de construire.
- Assainissement individuel : De nombreuses habitations sur Cheffois sont recensées « classe 1 » c'est-à-dire absence d'installation ou risque sanitaire avéré. Les propriétaires de ces maisons recevront dans les jours à venir un courrier de la mairie leur détaillant les formalités à réaliser pour pouvoir prétendre à une subvention de la Communauté de Communes.
- Remise à neuf de la sono de la salle de la Vallée Verte. Une enceinte au plafond a été remplacée. Le micro a été remplacé. Désormais, un ordinateur, une clé USB et un téléphone peuvent se brancher sur la sono.
- Achat d'un nettoyeur haute-pressure pour les agents du service technique et du matériel nécessaire pour la fabrication d'un faux grenier à l'atelier communal.
- Au vu de la situation sanitaire, la municipalité a décidé de ne pas reconduire cette année « la matinée citoyenne environnement ». Cependant, nous demandons à chacun d'entre vous d'être responsable lors de vos balades à pied sur la commune, en ramassant les déchets sur les trottoirs ou dans les fossés. Merci pour votre implication personnelle citoyenne.

- **REFONTE ELECTORALE** : L'année 2022 est une année de refonte des listes électorales pour l'ensemble du territoire. Chaque électeur recevra donc **une nouvelle carte électorale**, qui vous sera distribuée avant le 1^{er} tour des élections présidentielles.
- Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. **En cas de manquement aux règles de civisme, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 euros).**
La propreté est l'affaire de tous ! Nous sommes tous responsables et nous devons tous être acteurs de la propreté pour améliorer notre cadre de vie et rendre la commune encore plus agréable à vivre.

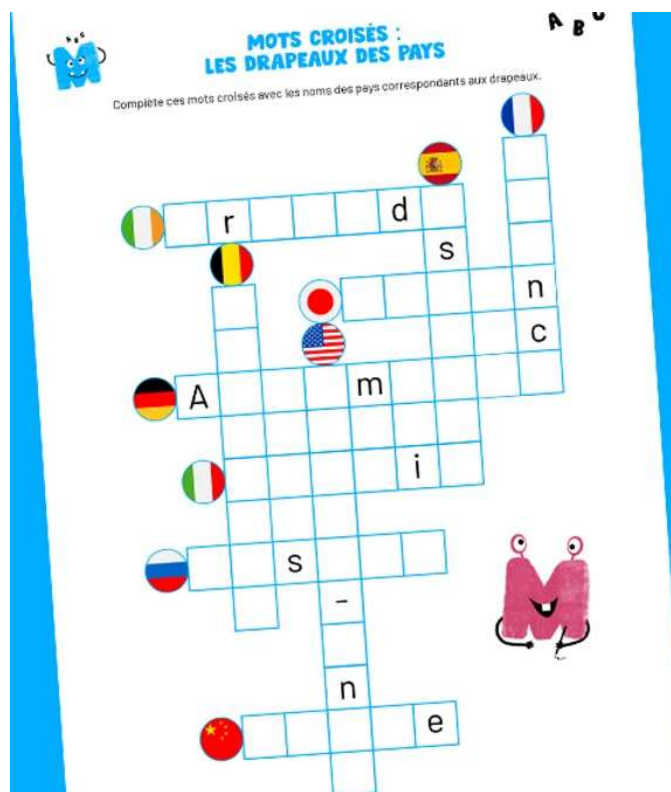


Quiz de l'Association Histoire Culture et Patrimoine

Sauriez-vous situer cette porte et son utilité ?



La réponse au prochain petit journal...



Bon de commande raclette

Nom – Prénom : Adresse :

Tel : Mail :

	Quantité	Prix	TOTAL
Kit pour 4 personnes		52€	
Kit pour 2 personnes		26€	
Kit pour 1 personne		13€	
Kit vin		12€	
Tombola		2€	
TOTAL			

Retrait des commandes le samedi 12 mars de 11h à 13h, à l'école Notre-Dame de la vallée



L'APEL - OGEC de l'école Notre Dame de La Vallée vous propose de passer une dernière soirée d'hiver avec notre kit raclette à emporter !



Kit Raclette : charcuterie, fromage, pommes de terre cuites
Tartelette fine aux pommes 13€/personne
Kit Vin : 1 bouteille de bière 2 bouteilles de vin 12€/Kit

Tombola : 2€ lots surprise



RESERVATION au plus tard le **vendredi 25 février 2022**

Téléphone : 06.88.41.42.40

Mail : apelogeccheffois@gmail.com



RACLETTE A EMPORTER ECOLE CHEFFOIS

RETRAIT DES COMMANDES ET DISTRIBUTION DES LOTS DE LA
TOMBOLA

Samedi 12 mars de 11h à 13h, à l'école



(Toutes les mesures sanitaires seront mises en place pour assurer la santé de tous)



SÉANCES DE VARIÉTÉS

À 20H30

★ ESPACE CULTUREL
DE L'ÉTOILE ★

CHEFFOIS | 85

Tarif plein : 6€

Tarif jeune : 5€



Entrée sur réservation
uniquement

Réservation au **06 48 71 13 56**
Après 18h30

Masque obligatoire

Pass vaccinal

OBLIGATOIRE



MARS

Sam.	Ven.	Sam.	Sam.	Ven.	Sam.
5	11	12	19	25	26



INFO SOURIRE D'AUTOMNE

- Assemblée générale : date à définir. Info petit journal du mois de Mars.
- Repas de printemps : Info petit journal du mois de Mars.
- Cotisations 2022 : à remettre dans la boîte aux lettres d'un membre du bureau. 8 euros / Pers (chèque à l'ordre du « club Sourire d'automne Cheffois »)
- Carte nouveau adhérent : s'adresser à Baty Jean-Marie N°1 La Gouraudière – Tel. 06-85-22-55-42.



FÉVRIER

Jeudi 10 févr. à 15h00

Cinéma

« Princesse Dragon »

Espace Culturel de l'Etoile



Jeudi 10 févr. à 20h30

Cinéma

« Mes très chers enfants »

Espace Culturel de l'Etoile

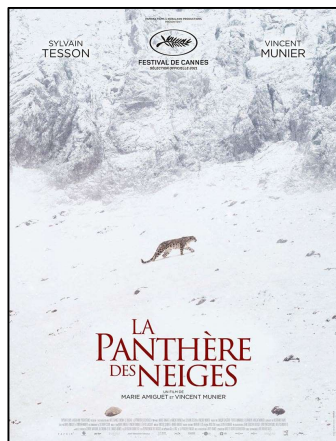


Vendredi 11 févr. à 20h30

Cinéma

« La panthère des neiges »

Espace Culturel de l'Etoile



FÉVRIER (suite)

Mercredi 16 févr. à 13h30

Mini concours de belote

Inscription à 13h30 - début 14h

Espace la Vallée Verte

organisé par Sourire d'Automne
(pass sanitaire obligatoire)

Jeudi 24 févr. à 14h00

Jeu de pétanque

(prévoir son jeu de boules) -

Place de la Mairie

organisé par Sourire d'Automne

Si la météo est favorable, sinon jeu de palet
sous le préau de la salle de spectacles

MARS

Mardi 1^{er} mars à 9h00

Marche de 8/9 kms

Sur les sentiers de Cheffois

Place de la Mairie

organisée par Sourire d'Automne

Samedi 12 mars

Raclette à emporter

Ecole Notre Dame de la Vallée

organisée par l'APEL-OGE

Mardi 15 mars à 14h30

Cinéma

« Les Bodin's en Thaïlande »

Espace Culturel de l'Etoile



MARS (suite)

Mardi 15 mars à 20h30

Cinéma

« Ouistreham »

Espace Culturel de l'Etoile



Mercredi 16 mars à 13h30

Mini concours de belote

Inscription à 13h30 - début 14h

Espace la Vallée Verte

organisé par Sourire d'Automne

(pass sanitaire obligatoire)

(Suivant les conditions sanitaires)

Jeudi 24 mars à 14h00

Jeu de pétanque

(prévoir son jeu de boules) -

Place de la Mairie

organisé par Sourire d'Automne

Si la météo est favorable, sinon jeu de palet
sous le préau de la salle de spectacles

AVRIL

Mardi 5 avril à 9h00

Marche de 8/9 kms

Sur les sentiers de Cheffois

Place de la Mairie

organisée par Sourire d'Automne